



LEGENDE : P.L.U.

DESTINATION DES SOLS

- UA** ZONE URBAINE MIXTE A CARACTERE CENTRAL ET A DOMINANTE HABITAT DE DENSITE ELEEVE (PAS DE COS)
- UD** ZONE URBAINE MIXTE A CARACTERE CENTRAL ET A DOMINANTE HABITAT DONT L'URBANISATION EST SUBORDONNEE AU RACCORDEMENT A UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
- UI** ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES
- AUa** ZONE A URBANISER CONSTRUCTIBLE A DOMINANTE D'HABITAT (les indices 1 et 2 marquent des dispositions réglementaires différentes)
- AU** ZONE A URBANISER (ouverture par une modification ou une révision du PLU)
- A** ZONE AGRICOLE PROTEGEE EN RAISON DU POTENTIEL AGRONOMIQUE BIOLOGIQUE OU ECONOMIQUE DES TERRES
- N** ZONE NATURELLE ET FORESTIERE A PROTEGER EN RAISON DE LA QUALITE ET DE LA VALEUR DES SITES, DES MILIEUX NATURELS, D'UNE EXPLOITATION FORESTIERE, DE LEUR CARACTERE D'ESPACES NATURELS
- Nh** ZONE NATURELLE ADMETTANT UN AMENAGEMENT ET UNE EXTENSION DU BATI EXISTANT DANS LES VOLUMES
- Nha** ADMET LES MEMES OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL QUE LA ZONE Nh, AINSI QU' UNE EVOLUTION DES CONSTRUCTIONS EXISTANTES A USAGE D'ACTIVITES DANS LA ZONE
- Np** ZONE NATURELLE DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE
- Nls** ZONE NATURELLE A VOCATION SPORTS ET LOISIRS
- Nz** ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNE ET FLORE

